

Arrêté N° DOSMS-2015/142

**portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale
« BIO HORIZON » sis 26 rue de Meaux – PARIS (75019).**

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France,

Vu le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 69,

Vu l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale et notamment l'article L 6222-5 et l'article 7 relatif aux dispositions transitoires et finales,

Vu la loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance du 13 janvier 2010 susvisée,

Vu le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 208,

Vu le décret du 1^{er} avril 2010 portant nomination de Monsieur Claude EVIN en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 30 avril 2002 portant agrément et inscription sous le n° 46-75 d'une société d'exercice libéral de biologistes médicaux SELARL « BIO HORIZON » sise 26 rue de Meaux - PARIS (75019) ;

Vu les documents reçus le 19 janvier 2015 et complétés le 3 avril 2015, par les représentants légaux de la SELARL « BIO HORIZON », relatifs à la fermeture du site sis 25 Grande rue Charles de Gaulle 94360 Bry-sur-Marne, et à l'ouverture concomitante au public du site sis 53, boulevard du Général Galliéni – 94360 Bry-sur-Marne du laboratoire de biologie médicale, exploité par la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « BIO HORIZON » sise 26 rue de Meaux – PARIS (75019) ;

Vu les documents reçus le 3 avril 2015, par les représentants légaux de la SELARL « BIO HORIZON » sise 26, rue de Meaux – PARIS (75019) sollicitant l'intégration de **Monsieur Robert DOSBAA** en qualité de biologiste médical à compter du 1^{er} avril 2015 ;

ARRÊTE

Article 1 : Le laboratoire de biologie médicale dont le siège social est situé 26 rue de Meaux – PARIS (75019), codirigé par :

- Monsieur Joseph LUPU, pharmacien, biologiste-coresponsable,
- Madame Hélène SUSINI DE LUCA, pharmacien, biologiste-coresponsable,

exploité par la SELARL « BIO HORIZON » dont le siège social est situé au 26, rue de Meaux à PARIS (75019), agréée sous le n°46-75 et enregistrée dans le fichier **FINESS EJ sous le n° 75 005 488 4**,

est autorisé à fonctionner sous le n° 72-302 sur les deux sites listés ci-dessous, ouverts au public :

- PARIS, siège social, qui est le site principal : autorisation n° 72-302, 26, rue de Meaux à PARIS (75019)
Pratiquant les activités : Biochimie (biochimie générale et spécialisée), Hématologie (hématocytologie, hémostase), Microbiologie (parasitologie-mycologie, sérologie infectieuse),
N° Finess ET : 75 005 489 2.

- BRY SUR MARNE
53, boulevard du Général Galliéni à BRY-SUR-MARNE (94360)
Site pré-post analytique
N° Finess ET : 94 002 167 8.

La liste des biologistes médicaux est la suivante :

- Monsieur Joseph LUPU, pharmacien, biologiste-coresponsable,
- Madame Hélène SUSINI DE LUCA, pharmacien, biologiste-coresponsable,
- Madame Pascale PIVERT, pharmacien, biologiste médical,
- **Monsieur Robert DOSBAA, pharmacien, biologiste médical.**

Article 2 : L'arrêté N° 2013/DT75/254 du 02 octobre 2013 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « BIO HORIZON » sis 26, rue de Meaux PARIS (75019) est abrogé.

Article 3 : Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

Article 4 : La directrice de l'offre de soins et médico-sociale de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 28 Avril 2015

Le Directeur Général
Agence Régionale de Santé
Ile-de-France

Signé

Claude EVIN